

PAUL MADEC**COMÉDIEN – AUTEUR****METTEUR EN SCÈNE - MUSICIEN****06 86 58 40 48****pol@paulmadec.net**

SCIC CHRSCIC CHRYSALIDE

**INTERVENTION DANS LES ÉCOLES
CYCLES 1 – 2 – 3 – 4 ET LYCÉE****PRÉSENTATION**

Auteur, comédien, chanteur, compositeur-interprète, metteur en scène, j'interviens depuis 20 ans en milieu scolaire de la maternelle au lycée. Auteur de pièces de théâtre destinées à être jouées, entre autre, par les enfants, de comédies musicales, de chansons pour enfants. Mon site professionnel vous en dira plus : www.paulmadec.net

 **MA DÉMARCHE**

Tout appel à une pratique artistique sollicite différents points de vue à aborder :

- **acteur et spectateur** : le passage de l'un à l'autre fait naître un esprit critique, crée des références pour l'avenir, définit des codes.
- **l'individu et le groupe** : l'effet miroir d'une création en commun révèle les forces et les faiblesses de chacun. Le groupe doit être capable de les prendre en compte, avec respect et bienveillance, pour en faire un atout.
- **le réel et l'imaginaire** : l'imaginaire n'est jamais loin du réel, il suffit parfois d'un léger décalage pour qu'il apparaisse.
- **La voix, le geste, la parole** : explorer les différentes possibilités de langage. On peut y ajouter la musique.



LES CYCLES SCOLAIRES, DIFFÉRENTS ABORDS

CYCLE 1

On ne parlera pas ici de théâtre mais de Jeu mis en scène.

Il s'agira essentiellement d'un travail sur les repères d'espaces et de temps pour faciliter la mémorisation des consignes.

On fera appel aux choses simples de l'environnement (objets, musique, couleurs, dessins...), à des exercices de positionnement concernant l'espace contraint du « plateau » mais aussi celui des uns par rapport aux autres.

Lettres, chiffres et mots serviront aussi d'objets support pour les exercices et le jeu, afin de mieux les apprivoiser.

CYCLES 2 ET 3

Travail corporel : une séance commence toujours par un travail corporel : positionnement, liberté des articulations, ampleur du geste...

L'espace : comprendre l'importance de se situer sur un espace de jeu que l'on devra partager avec le groupe.

Le masque : notion fondamentale à acquérir avant d'aborder le texte. Notre corps parle pour nous. Initiation au masque neutre, ouvert, fermé.

La voix : comprendre le mécanisme de la voix, les muscles, les résonateurs, la respiration.

Ces exercices seront répétés ou approfondis au fur et à mesure de l'avancée du projet et mis en relation dès que possible avec le texte.

Le texte : découverte en lecture « à plat » par l'intervenant puis plusieurs lectures à plusieurs voix. Ne laisser aucune zone d'ombre dans la compréhension des situations et des mots.

Puis :

Le choix des personnages ou du texte à dire : laisser dans un premier temps, l'élève choisir vers quoi il tend.

Le travail sur les émotions, sur l'imaginaire, sur l'invention : se fera en rapport avec le projet en cours (thème ou texte) qui servira de base pour explorer les différents points de vue, ce qui est l'essence même du travail théâtral.

CYCLE 4 ET LYCÉE

Le travail de base se différencie peu de celui des cycles 2 et 3.

S'ajouteront des exercices d'improvisation plus complexes et plus introspectifs. Mais toujours avec la volonté de valoriser la force et la solidarité du groupe.



DÉFINIR UN PROJET

La définition du projet se fait en concertation avec l'équipe enseignante.

Un projet de création de spectacle peut être envisagé à partir d'un thème défini par l'enseignant-e. Le temps indispensable à la réflexion et à l'écriture implique une temporalité plus longue que celle nécessaire à un travail sur un spectacle pré-existant.

Une demande d'adaptation d'une œuvre littéraire pour la scène répond aussi cette option.

S'il s'agit d'une demande d'intervention envisagée pour une dotation horaire limitée – cela peut-être réparti sur un trimestre, ou concentré sur une semaine – il est préférable d'utiliser de la matière déjà existante. Je propose alors différents textes pour lesquels j'ai déjà une idée précise des directions et des indications.

Mon intervention peut concerner une ou plusieurs classes selon le projet d'école.

Une représentation devant un public – peu importe le nombre et la qualité - sera fortement souhaitable sous peine de rendre incompréhensible une partie du travail en répétition.



LES MODALITÉS D'INTERVENTION

La disponibilité du temps scolaire et le budget alloués au projet sont bien sûr fondamentaux mais bien d'autres paramètres se chevauchent.

L'âge bien entendu mais également **le nombre** de participants sont des éléments incontournables. Ce dernier est un élément essentiel au bon déroulement des séances. Le dédoublement des groupes est une question qui peut se poser.

Les chiffres qui suivent sont les témoins de mes différentes expériences dans les différents cycles. Ils s'entendent hors représentation.

De 4 à 8 heures pour le cycle 1. Les séances sont de 30 à 40 minutes.

Un minimum de 12 heures pour les cycles 2 - 3 – 4. Les séances sont d'1 h 30 en moyenne mais peuvent remplir une matinée, voire une journée si le projet se concentre sur une seule semaine.

Ne pas oublier les temps de répétition générale avant la représentation.

Le **nombre et la fréquence des séances** se feront en concertation avec l'enseignant. Il faut avoir conscience de ne pas trop éloigner les séances, ce qui aurait pour effet de délayer la concentration et la mémoire.

4

Prévoir une **salle suffisamment spacieuse**. Songer aussi qu'une répétition peut être bruyante.

Les modalités de représentation (salle, horaire) sont prises en charge par l'établissement scolaire, et également, si possible, le matériel technique nécessaire à la réalisation du projet (je propose des solutions dans le cas contraire)



TARIFS

Tarif horaire d'intervention : 50 euros TTC

Indemnité kilométrique : 0,35 € / km au-delà de 60 kms A/R à partir de Lannilis (Finistère)
(Réunion de rencontre et une réunion de concertation non facturées)

En cas de création – écriture, un forfait sera appliqué en fonction du projet.

Forfait technique (si nécessaire) : Sonorisation, éclairage, fond de scène... ne peut dépasser 10 % de la somme globale des interventions.

Frais de repas et d'hébergement éventuels.

Toutes ces indications feront l'objet d'une convention avec la SCIC CHRYSALIDE ; Le règlement se fera sur présentation de facture, globale ou fractionnée, selon la durée du projet.

Ce sont les Grands Principes de mes interventions mais, comme on le sait, les Grands Principes ont la propriété d'être volontiers discutables.